

Circuit Spécial Fêtes

Voyage en groupe en Arménie

8 jours - 7 nuits

du 2 au 9 octobre 2026

Jour 1 - 2 Octobre



Arrivée à l'aéroport Zvartnots. Déjeuner vers 15h30 au restaurant. Installation à l'hôtel. Balade dans la ville d'Erevan (*mémorial du Génocide 1915, grand escalier-monument « cascade », rue Abovian conservée de l'ancienne ville, moderne avenue du Nord*). Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

Jour 2 - 3 Octobre

Départ vers le sud. Arrivée dans la région de Vayots Dzor. Participation à la Fête du Vin dans le village d'Aréni. Visite d'une cave à vins et dégustation. Déjeuner chez l'habitant. Dîner et nuit chez l'habitant à Eghegnadzor.



Jour 3 - 4 Octobre



Départ pour la ville de Djermouk connue pour son eau minérale et sa célèbre chute d'eau. Déjeuner au restaurant. Départ pour la région de Siounik. Découverte du complexe monastique de Tatev (*par téléphérique*), centre spirituel et culturel important d'Arménie du XIIIe siècle. Dîner au restaurant. Nuit chez l'habitant à Goris.

Jour 4 - 5 Octobre

Balade dans le centre-ville de Goris. Rencontre avec les membres de l'association « *Goris Crochet* » dans le village de Vérichène. Découverte du point de vue de l'ancienne ville de Goris. Déjeuner au restaurant. Visite des troglodytes dans le village de Khndzoresk. Dîner au restaurant. Nuit chez l'habitant à Goris.



Jour 5 - 6 Octobre



Départ pour la chute d'eau de Chaqui. Déjeuner au restaurant. Visite du musée régional de Eghegnadzor. Découverte des monastères de Noravank et de Khor Virap. Ce dernier est dominé par le mont Ararat à la frontière turque (*fosse profonde liée à Grégoire l'Illuminateur et à l'histoire de l'adoption du christianisme comme religion d'Etat en 301*). Dîner-spectacle traditionnel au restaurant. Nuit à l'hôtel à Erevan.

Jour 6 - 7 Octobre

Visite de l'institut-musée des anciens manuscrits « Maténadaran ». Départ pour la région de Guégharkounik. Découverte du monastère de Hayravank sur un piton rocheux au bord du lac Sévan. Visite du plus vaste cimetière de khatchkars (*croix sur pierre, typique uniquement à l'architecture arménienne*) à Noradouz. Déjeuner au restaurant. Visite du monastère de Sts Apôtres sur la presqu'île du lac Sévan. Dîner et nuit chez l'habitant à Dilidjan.



Jour 7 - 8 Octobre



Balade dans le quartier ethnographique reconstruit par la famille des Tufenkian dans la ville de Dilidjan. Visite du monastère de Haghartsine. Départ pour la région de Kotayk. Déjeuner au restaurant. Découverte du monastère rupestre de Ghéghard où a été abritée la sainte lance ayant percé Jésus Christ. Visite du temple païen de Garni, *l'unique temple païen conservé sur le territoire d'Arménie*. Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel à Erevan.

Jour 8 - 9 Octobre

Départ pour la ville d'Edjmiatsine (*le « Vatican arménien »*), siège du catholicos de tous les Arméniens. Visite de la Cathédrale. Déjeuner à l'association «Croix de l'Union Arménienne». Départ pour l'aéroport. Vol pour Paris ORLY.



NB : L'itinéraire est susceptible d'être modifié sur place en fonction des conditions météorologiques locales, de la modification des dates de fêtes programmées et d'autres circonstances imprévues.

Itinéraire



Le prix du voyage par personne : 1692€ *

(prix calculé sur la base de 8 à 17 personnes)

** le tarif est susceptible d'être majoré en fonction du prix du billet d'avion si la date de la réservation est proche du départ.*

Le prix comprend :

- le billet d'avion direct aller-retour Paris Erevan (*compagnie Transavia*) **
- l'hébergement à l'hôtel 3*** en chambre double (3 nuits)
- l'hébergement chez l'habitant en chambre double (4 nuits)
- 3 repas par jour
- les transferts en minibus confortable et climatisé
- les services d'une guide professionnelle francophone tout au long du voyage
- l'accueil à l'aéroport à l'arrivée, transfert à l'aéroport le J9
- les entrées des sites, des musées et du dîner-spectacle traditionnel
- le transfert en téléphérique à Tatev

Le prix ne comprend pas :


- le supplément de la chambre individuelle (123€)
- les boissons alcoolisées
- les pourboires du chauffeur et de la guide

*** possibilité de départ d'une autre ville que Paris avec un éventuel supplément
possibilité de bénéficier d'un billet entièrement remboursable avec un éventuel supplément
possibilité de bénéficier d'un billet non-remboursable avec une réduction de prix*

NB :

- *Selon les étapes du circuit, certaines chambres d'hôtes peuvent proposer **des sanitaires partagés**, tout en offrant le confort, l'accueil chaleureux et l'authenticité qui font le charme de ces hébergements.*
- *Pendant votre vol avec Transavia, une offre de restauration est proposée à bord. **Les repas et boissons ne sont pas inclus** dans le forfait et peuvent être achetés directement auprès de la compagnie selon vos envies.*
- *Afin de préserver l'authenticité des rencontres, la plupart des propriétaires de **chambres d'hôtes ne parlent pas français**. Leur accueil chaleureux, ainsi que la présence de votre guide francophone, vous permettront d'échanger facilement et de profiter pleinement de cette expérience.*

Conditions d'inscription

- Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'un acompte minimum de 45% du montant total du voyage.
- Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant la date de départ.
- Pour réserver votre voyage, il faut régler un acompte en ligne via le système sécurisé 3D Secure. Il faut créer votre compte client sur notre site et payer la facture affichée dans la rubrique « commandes ». Le solde du voyage est à régler également en ligne 30 jours avant le départ. Les cartes acceptées sont : 

Conditions d'annulation

- L'annulation du voyage concerne 2 composantes distinctes :
 - 1. Les prestations terrestres**
 - 2. Le billet d'avion****
- Les prestations terrestres sont annulables et remboursables quelle que soit la raison d'annulation. Des frais de dossier de 86€ par personne sont retenus.
- Le billet d'avion est modifiable jusqu'à 14 jours avant le départ avec un éventuel supplément à la charge du client. Le billet d'avion est non remboursable. En cas d'annulation du voyage, quelle que soit la raison d'annulation, les conditions de la compagnie aérienne s'appliquent.
- **Force majeure :** l'agence ne peut pas être tenue pour responsable et être obligée de rembourser le montant correspondant au billet d'avion si votre voyage est modifié ou annulé en raison de Covid-19, guerre locale ou étrangère, émeute, conflit social, activité terroriste, actions des autorités gouvernementales, catastrophe naturelle ou nucléaire, incendie, conditions météorologiques difficiles ou toutes autres circonstances imprévues relevant de la Force Majeure quel que soit le pays concerné.
- ****Conditions de billets d'avion :** tous les vols faisant partie de votre voyage sont soumis aux Conditions Générales de Transport et aux conditions contractuelles de la compagnie aérienne concernée. Ces vols sont également soumis au droit international, celui-ci limitant souvent la responsabilité de la compagnie aérienne envers les passagers concernant les indemnités en cas de décès ou de dommages corporels, de retard ou de détérioration de bagages. Toute annulation de vol en raison de force majeure sera traitée conformément à la réglementation relative aux billets d'avion de la compagnie aérienne.